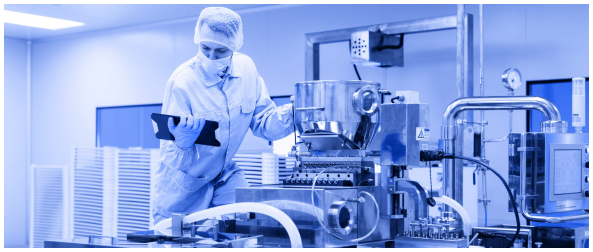
- Chimie

Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
18/12/2023

N° DE FICHE
RNCP17297

Missions

Le CQP Conducteur (trice) d'équipement de fabrication des Industries Chimiques est en lien avec le métier de conducteur(trice) d'équipement de fabrication.

Les conducteurs exercent leur activité professionnelle au sein d'une unité de fabrication chimique sous la responsabilité directe d'un animateur d'équipe.

Ils conduisent et surveillent différents équipements unitaires de fabrication de produits chimiques dans le respect des consignes de fabrication, de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Activités

- Mise en route, arrêt, remise en condition de redémarrage d'un ou plusieurs équipements unitaires de fabrication
- Surveillance des paramètres, contrôle des écarts et réglage du process en fonction des écarts
- Réalisation des relevés et des mesures liées aux appareils
- Contrôle de la conformité quantitative et qualitative des matières premières, produits semi-finis et/ou finis, emballages, du matériel
- Maintenance de premier niveau des équipements, dans le cadre des habilitations
- Réglages lors des changements de séries, formats, de recettes, d'outils
- Renseignement des fiches d'activités et de production (qualité, volume, incidents de fonctionnement, etc..)
- Entretien des équipements et du poste de travail

CERTIFICATEURS

France chimie
CPNE CHIMIE

CONVENTION COLLECTIVE

44 Convention collective nationale des industries chimiques et connexes

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

Métiers liés

- Conducteur(trice) d'équipement de fabrication
- Agent de fabrication (H/F)
- Préparateur(trice)
- Technicien(ne) de fabrication
- Opérateur(trice) de fabrication

- Organiser et préparer la production dans son champ d'intervention
- Conduire un process de fabrication sur un équipement unitaire[1]
- Identifier les dysfonctionnements techniques et réaliser des interventions techniques de premier niveau, selon la norme AFNOR
- Analyser l'application des règles de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention ou OPTION BPF : Analyser l'application des règles BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication), de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention
- Communiquer, traiter les informations relatives à la production et transmettre des savoir-faire
- Prendre en compte dans son activité le fonctionnement de l'entreprise, le travail en équipe et les actions d'amélioration

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/downloadAncFormat/4992